

Rapport de gestion	
Énoncés prospectifs	2
Indicateurs de performance financière clés	4
Résultats d'exploitation consolidés	5
Secteurs d'exploitation à présenter	11
Résultats sectoriels de Weston Foods	11
Résultats sectoriels de Loblaw	12
Situation de trésorerie et sources de financement	17
Flux de trésorerie	17
Situation de trésorerie	18
Composantes de la dette totale	20
Situation financière	22
Notation	22
Capital social	23
Arrangements hors bilan	24
Résultats d'exploitation trimestriels	25
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	26
Risques d'entreprise et gestion des risques	27
Normes comptables	27
Perspectives	31
Mesures financières non conformes aux PCGR	32
Informations supplémentaires	39

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes figurant aux pages 40 à 73 du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2017 de la société. Le présent rapport de gestion doit également être lu en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs », à la page 2 du présent rapport trimestriel.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Weston Foods. La société détient également de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi qu'une participation directe dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») d'environ 6,1 %. Loblaw compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail, Services financiers et Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw détient également une participation véritable d'environ 82,4 % dans Propriétés de Choix, qui possède, gère et aménage des immeubles de commerces de détail et des immeubles commerciaux stratégiquement situés partout au Canada. Weston Foods est un chef de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord qui offre des pains et petits pains au Canada, de même que des pains et petits pains surgelés et artisanaux ainsi que des gâteaux, des beignes, des tartes, des biscuits et autres produits partout au Canada et aux États-Unis.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 162 du Rapport annuel 2017 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 7 mai 2018.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport trimestriel de la société, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements des systèmes de technologie de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Situation de trésorerie et sources de financement », « Perspectives » et « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se

reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2018 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques, aux augmentations prévues du salaire minimum et à l'incidence de la réforme du réseau de la santé. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2017 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion et la fusion efficaces des programmes de fidélisation de Loblaw;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de Loblaw ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société, y compris les augmentations du salaire minimum;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques;
- les dénouements défavorables d'actions en justice et de démarches réglementaires et d'autres procédures connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement de la société et aux gammes de vêtements de Loblaw, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;

Rapport de gestion

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation et des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport trimestriel. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE CLÉS

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates

	12 semaines closes les	
	24 mars 2018	25 mars 2017 ³⁾
Chiffre d'affaires	10 744 \$	10 803 \$
Résultat d'exploitation	502 \$	513 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	918 \$	927 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,5 %	8,6 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	190 \$	118 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	180 \$	108 \$
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	178 \$	184 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,40 \$	0,84 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,38 \$	1,43 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	3 891 \$	2 390 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	458 \$	384 \$
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	35 \$	26 \$
Total de la dette	14 312 \$	12 832 \$
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	12,8 %	12,5 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	12,6 %	12,3 %

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les 24 mars 2018	25 mars 2017 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	10 744 \$	10 803 \$	(59) \$	(0,5) %
Résultat d'exploitation	502 \$	513 \$	(11) \$	(2,1) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	918 \$	927 \$	(9) \$	(1,0) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,5 %	8,6 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporellesⁱ⁾	400 \$	384 \$	16 \$	4,2 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	18 \$	170 \$	(152) \$	(89,4) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	141 \$	129 \$	12 \$	9,3 %
Impôt sur le résultat	106 \$	101 \$	5 \$	5,0 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	135 \$	146 \$	(11) \$	(7,5) %
Montant ajusté du taux d'impôt ¹⁾	26,9 %	27,3 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	190 \$	118 \$	72 \$	61,0 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	180 \$	108 \$	72 \$	66,7 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	178 \$	184 \$	(6) \$	(3,3) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,40 \$	0,84 \$	0,56 \$	66,7 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,38 \$	1,43 \$	(0,05) \$	(3,5) %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 121 millions de dollars au premier trimestre de 2018 (121 millions de dollars en 2017) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »), ainsi que d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 180 millions de dollars (1,40 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2018, en hausse de 72 millions de dollars (0,56 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence nette positive, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 78 millions de dollars (0,61 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par la diminution de 6 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous.

- La diminution de 6 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation s'explique essentiellement par ce qui suit :
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, la performance devait être touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum, par la poursuite de la réforme du

Rapport de gestion

réseau de la santé et par la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;

- l'incidence négative d'une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessous;
- l'incidence négative d'une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, comme il est décrit ci-dessous;

facteurs en partie contrebalancés par

- la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix de Loblaw.

- L'incidence positive nette de 78 millions de dollars (0,61 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw de 43 millions de dollars (0,33 \$ par action ordinaire);
 - l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 24 millions de dollars (0,18 \$ par action ordinaire);
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 14 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire);
 - la conversion de monnaies étrangères de 14 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire);facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence défavorable de la charge additionnelle de 7 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) comptabilisée au premier trimestre de 2018 à l'égard du programme de carte Loblaw;
 - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - l'incidence défavorable des coûts d'acquisition et autres coûts de 4 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) liés à la convention conclue par Propriétés de Choix visant l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »).
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société tient également compte de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw aux fins d'annulation.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 178 millions de dollars (1,38 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2018, en baisse de 6 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, a diminué d'environ 1 million de dollars. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a également bénéficié de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw (0,06 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, a diminué d'environ 0,7 %, ou 0,01 \$ par action ordinaire.

Chiffre d'affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	24 mars 2018	25 mars 2017 ³⁾		
Weston Foods	517 \$	539 \$	(22) \$	(4,1) %
Loblaw	10 367 \$	10 404 \$	(37) \$	(0,4) %
Intersectoriel	(140) \$	(140) \$		
Chiffres consolidés	10 744 \$	10 803 \$	(59) \$	(0,5) %

Le chiffre d'affaires s'est établi à 10 744 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en baisse de 59 millions de dollars, ou 0,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur la diminution du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,2 % découlant du recul de 4,1 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence négative d'environ 2,6 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence négative de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 1,5 % en raison essentiellement d'une baisse du volume des ventes.
- Incidence négative de 0,3 % découlant de la diminution de 0,4 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 61 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 119 millions de dollars, ou 1,2 %. La diminution est attribuable essentiellement à l'incidence de 344 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, en partie contrebalancée par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,9 %, si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été légèrement inférieur à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,2 %, calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,7 %.

Rapport de gestion

Résultat d'exploitation

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	24 mars 2018	25 mars 2017 ³⁾		
Weston Foods	10 \$	23 \$	(13) \$	(56,5) %
Loblaw	478 \$	493 \$	(15) \$	(3,0) %
Intersectoriel	14 \$	(3) \$		
Chiffres consolidés	502 \$	513 \$	(11) \$	(2,1) %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 502 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en baisse de 11 millions de dollars, ou 2,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette diminution est attribuable à la diminution de 21 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence positive nette de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 21 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, il était prévu que la performance soit touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum, par la poursuite de la réforme du réseau de la santé et par la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix de Loblaw.
- l'incidence positive nette de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 24 millions de dollars;
 - l'incidence favorable de 17 millions de dollars des revenus qui ont découlé de la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président, déduction faite de certains coûts engagés;
 - la conversion des monnaies étrangères de 17 millions de dollars;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence défavorable de la charge additionnelle de 19 millions de dollars comptabilisée au premier trimestre de 2018 à l'égard du programme de carte Loblaw;
 - l'incidence défavorable de 19 millions de dollars de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - l'incidence défavorable de 12 millions de dollars des coûts d'acquisition et autres coûts liés à la convention conclue par Propriétés de Choix visant l'acquisition de CREIT.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	24 mars 2018	25 mars 2017 ³⁾		
Weston Foods	44 \$	61 \$	(17) \$	(27,9) %
Loblaw	874 \$	866 \$	8 \$	0,9 %
Chiffres consolidés	918 \$	927 \$	(9) \$	(1,0) %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a diminué de 9 millions de dollars, ou 1,0 %, au premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 918 millions de dollars. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur la diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 1,8 % découlant de la diminution de 27,9 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods attribuable à une baisse du volume des ventes, à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution et aux coûts afférents au programme de transformation, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité.
- Incidence positive de 0,9 % découlant de l'augmentation de 0,9 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement aux secteurs Services financiers de Loblaw et Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en partie contrebalancée par le secteur Vente au détail de Loblaw, qui rend compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail s'explique essentiellement par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail au premier trimestre.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	24 mars 2018	25 mars 2017		
Weston Foods	31 \$	24 \$	7 \$	29,2 %
Loblaw	369 \$	360 \$	9 \$	2,5 %
Chiffres consolidés	400 \$	384 \$	16 \$	4,2 %

Au premier trimestre de 2018, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 16 millions de dollars, ou 4,2%, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 400 millions de dollars. Au premier trimestre de 2018, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 121 millions de dollars (121 millions de dollars en 2017) des immobilisations incorporelles lié à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et ils tiennent compte d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars comptabilisé par Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 12 millions de dollars, en raison de ce qui suit :

- une augmentation de l'amortissement lié à la consolidation des franchises de Loblaw;
- une augmentation des actifs liés aux TI de Loblaw;
- une augmentation de l'amortissement attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods.

Rapport de gestion

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars)	12 semaines closes le		Variation	Variation
Pour les périodes closes aux dates indiquées	24 mars 2018	25 mars 2017	(en \$)	(en %)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	18 \$	170 \$	(152) \$	(89,4) %
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	81	(24)	105	437,5 %
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	42	(17)	59	347,1 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	141 \$	129 \$	12	9,3 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 152 millions de dollars, ou 89,4 % comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 18 millions de dollars au premier trimestre de 2018. La diminution reflète essentiellement l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et de la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ s'est établi à 141 millions de dollars, ou 9,3 %, en hausse de 12 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement de la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix de Loblaw qui a découlé de l'émission de nouvelles débetures non garanties de premier rang se rapportant à la convention visant l'acquisition de CREIT et à une prime liée au remboursement anticipé de la débenture non garantie de premier rang de série A de Propriétés de Choix au premier trimestre de 2018.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes le		Variation	Variation
Pour les périodes closes aux dates indiquées	24 mars 2018	25 mars 2017 ³⁾	(en \$)	(en %)
Impôt sur le résultat	106 \$	101 \$	5 \$	5,0 %
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ^{1), i)}	29	45	(16)	(35,6) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	135 \$	146 \$	(11) \$	(7,5) %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	21,9 %	29,4 %		
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	26,9 %	27,3 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 21,9 % au premier trimestre de 2018, comparativement à 29,4 % au premier trimestre de 2017. La diminution est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, à la diminution du taux d'impôt des sociétés fédéral américain et à la diminution de certains éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 26,9 % au premier trimestre de 2018, comparativement à 27,3 % au premier trimestre de 2017. La diminution du montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ est essentiellement attribuable à la diminution, promulguée au quatrième trimestre de 2017, du taux d'impôt des sociétés fédéral américain prévu par la loi, qui est passé de 35,0 % à 21,0 %.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

RÉSULTATS SECTORIELS DE WESTON FOODS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	24 mars 2018	25 mars 2017		
Chiffre d'affaires	517 \$	539 \$	(22) \$	(4,1) %
Résultat d'exploitation	10 \$	23 \$	(13) \$	(56,5) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	44 \$	61 \$	(17) \$	(27,9) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,5 %	11,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	31 \$	24 \$	7 \$	29,2 %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2018 à titre de charges de restructuration et autres charges connexes.

Chiffre d'affaires Au premier trimestre de 2018, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 22 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 517 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence négative de la conversion des monnaies étrangères d'environ 2,6 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence négative de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 1,5 %, en raison essentiellement de la baisse du volume des ventes.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 13 millions de dollars, ou 56,5 %, au premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 10 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 20 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence favorable nette de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 13 millions de dollars; facteur en partie contrebalancé par
- l'incidence défavorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 6 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Au premier trimestre de 2018, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué de 17 millions de dollars, ou 27,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 44 millions de dollars. La baisse est attribuable à une diminution du volume des ventes, à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution et aux coûts afférents au programme de transformation, en partie contrebalancés par des améliorations au chapitre de la productivité.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué pour s'établir à 8,5 % au premier trimestre de 2018 comparativement à 11,3 % pour la période correspondante de 2017. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ au premier trimestre de 2018 est essentiellement attribuable aux facteurs dont il est question ci-dessus.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 31 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 7 millions de dollars, ou 29,2 %, par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2018 et lié à la fermeture précédemment annoncée d'une installation de fabrication non rentable aux États-Unis. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 3 millions de dollars au premier trimestre de 2018 en raison des investissements dans les immobilisations.

Rapport de gestion

Autres questions liées à Weston Foods

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au premier trimestre de 2018, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes de 15 millions de dollars (9 millions de dollars en 2017) qui découlaient principalement des charges de restructuration liées au programme de transformation et de la fermeture précédemment annoncée d'une installation de fabrication non rentable aux États-Unis, qui a été terminée au premier trimestre de 2018. Les charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisées au premier trimestre de 2018 comprennent des coûts de séparation et de sortie de 11 millions de dollars et un amortissement accéléré de 4 millions de dollars.

RÉSULTATS SECTORIELS DE LOBLAW

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	24 mars 2018	25 mars 2017 ³⁾		
Chiffre d'affaires	10 367 \$	10 404 \$	(37) \$	(0,4) %
Résultat d'exploitation	478 \$	493 \$	(15) \$	(3,0) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	874 \$	866 \$	8 \$	0,9 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,4 %	8,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱ⁾	369 \$	360 \$	9 \$	2,5 %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 121 millions de dollars au premier trimestre de 2018 (121 millions de dollars en 2017) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Comme il a été annoncé précédemment, la performance financière de Loblaw a été touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum et par la poursuite de la réforme du réseau de la santé. De plus, la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017 a eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance financière.

De plus, le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA¹⁾ inscrits pour le premier trimestre de 2018 rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises, comme il est mentionné à la rubrique « Autres questions liées à Loblaw ».

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires de Loblaw a diminué de 37 millions de dollars, ou 0,4 %, au premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 10 367 millions de dollars, en raison essentiellement du secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 61 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, et il tient compte du chiffre d'affaires de 7 221 millions de dollars (7 393 millions de dollars en 2017) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 2 884 millions de dollars (2 773 millions de dollars en 2017) du secteur des pharmacies au détail.

Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 119 millions de dollars, ou 1,2 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'incidence de la cession des activités de postes d'essence de 344 millions de dollars; facteur en partie contrebalancé par
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,9 % pour le trimestre si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. Si l'on tient compte des activités de postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,9 %. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail au premier trimestre de 2018. Au premier trimestre de 2017, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail était resté relativement inchangé compte non tenu de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et du congé de Pâques. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été légèrement inférieur à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,2 %, calculée selon l'IPC. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,7 %, et il tient compte de l'augmentation de 3,5 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,8 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin;
- au cours des 12 derniers mois, 25 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 26 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Les échanges de cartes Loblaw au premier trimestre de 2018 se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 17 millions de dollars, montant pour lequel une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de Loblaw au premier trimestre de 2018.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 15 millions de dollars, ou 3,0 %, au premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 478 millions de dollars. Cette baisse tient compte de la diminution de 1 million de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, et de l'incidence défavorable nette de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 1 million de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, qui a subi l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, en partie contrebalancée par les secteurs Services financiers et Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail au premier trimestre. La diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport négatif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises au cours du premier trimestre de 2018;
- l'incidence défavorable nette de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence de la charge additionnelle de 19 millions de dollars comptabilisée au premier trimestre de 2018 à l'égard du programme de carte Loblaw;
 - l'incidence de 19 millions de dollars de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - l'incidence de 12 millions de dollars des coûts d'acquisition et autres coûts liés à la convention conclue par Propriétés de Choix visant l'acquisition de CREIT;

Rapport de gestion

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence favorable de 17 millions de dollars des revenus qui ont découlé de la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président, déduction faite de certains coûts engagés;
- l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 11 millions de dollars;
- les achats de rentes et rachats de régimes de retraite de 7 millions de dollars à l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 874 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 8 millions de dollars, ou 0,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en partie contrebalancés par le secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a diminué de 19 millions de dollars, en raison de l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la marge brute du secteur Vente au détail. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail reflète l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,0 %, en hausse de 100 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute du secteur Vente au détail a augmenté de 22 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,5 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite au premier trimestre de 2017. L'augmentation de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail découle essentiellement de l'incidence favorable d'environ 70 points de base de la cession des activités de postes d'essence. La réforme du réseau de la santé a eu une incidence négative sur les marges.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 21,1 %, soit une augmentation défavorable de 110 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 41 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 19,6 %, soit une augmentation défavorable de 60 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable d'environ 50 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
 - la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum et au lancement du programme *PC Optimum*;facteurs en partie contrebalancés par
 - la diminution des coûts liés aux services aux magasins attribuable aux mesures de réduction des coûts annoncées précédemment.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw tient compte d'une augmentation de 16 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers, attribuable essentiellement à l'augmentation des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes de MasterCard International Incorporated^{MD} (« MasterCard^{MD} ») qui s'est répercutée sur la première moitié de 2017 et à l'augmentation des créances sur cartes de crédit et de l'augmentation de 11 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable essentiellement à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants ainsi qu'à l'accroissement du portefeuille qui a découlé des acquisitions et de l'aménagement d'immeubles.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 9 millions de dollars, ou 2,5 %, au premier trimestre de 2018 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 369 millions de dollars, en raison principalement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'incidence d'un amortissement de 121 millions de dollars des immobilisations corporelles au premier trimestre de 2018 (121 millions de dollars en 2017) lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées à Loblaw

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2018, 331 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

Loblaw convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente le nombre de franchises consolidées au premier trimestre de 2018, ainsi que l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées

	12 semaines closes les	
	24 mars 2018	25 mars 2017
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	310	200
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	21	25
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	331	225
Chiffre d'affaires	199 \$	141 \$
Perte d'exploitation	(5)	(2)
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	7	7
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	12	9
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(5)	(1)

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la perte d'exploitation présentée dans le tableau ci-dessus, puisque la perte connexe découle surtout des participations ne donnant pas le contrôle.

Loblaw s'attend²⁾ à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 000 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 100 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 60 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 25 millions de dollars pour l'exercice 2018.

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC recevra un paiement d'environ 43 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 17 millions de dollars a été comptabilisée au premier trimestre de 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017. Les tranches restantes seront comptabilisées au deuxième trimestre de 2018.

La Banque PC poursuivra l'exploitation du programme MasterCard^{MD} PC et les clients accumuleront des points *PC Optimum*. La Banque PC demeure engagée à offrir des produits de paiement à ses clients et continue d'améliorer ses services de cartes de crédit et son programme de fidélisation.

Rapport de gestion

Acquisition de CREIT par Propriétés de Choix Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis l'ensemble des actifs et pris en charge l'ensemble des passifs de CREIT, y compris la dette à long terme et tous les passifs résiduels, pour une contrepartie globale d'environ 3,7 milliards de dollars composée d'environ 183 millions de parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») et d'un montant de 1,65 milliard de dollars en trésorerie. CREIT a racheté la totalité de ses parts en circulation pour une contrepartie globale composée, au pro rata, de 22,50 \$ en trésorerie et de 2,4904 parts pour chaque part de CREIT.

Propriétés de Choix a financé la partie en trésorerie de la transaction à l'aide du produit net de 1,3 milliard de dollars qui a découlé de l'émission des débentures non garanties de premier rang et de facilités à terme non garanties d'un montant de 0,35 milliard de dollars. De plus, Propriétés de Choix a obtenu une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée de 1,5 milliard de dollars. Propriétés de Choix a remboursé et annulé ses facilités de crédit existantes et celles de CREIT parallèlement à la clôture de l'acquisition.

Également en parallèle avec la clôture de l'acquisition, Loblaw, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a converti la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership. Propriétés de Choix a émis environ 70,9 millions de parts de catégorie B de société en commandite en faveur de Loblaw au moment de la conversion et a comblé l'insuffisance d'environ 100 millions de dollars en trésorerie. À l'issue de la transaction, la société et Loblaw détiennent approximativement 4 % et 62 % de Propriétés de Choix, respectivement.

Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a engagé des coûts de 12 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT, qui ont été comptabilisés dans les frais généraux et charges générales et administratives.

La société comptabilisera l'acquisition de CREIT conformément aux exigences de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et comptabilisera les actifs acquis et les passifs repris à la juste valeur à la date d'acquisition. En raison du moment de la clôture de l'acquisition, la société présentera la répartition préliminaire du coût d'acquisition dans le rapport trimestriel aux actionnaires du deuxième trimestre de 2018.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation
	24 mars 2018	25 mars 2017	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 034 \$	1 560 \$	474 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	458 \$	384 \$	74 \$
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(1 371) \$	(137) \$	(1 234) \$
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	453 \$	(484) \$	937 \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 \$	1 \$	— \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 575 \$	1 324 \$	251 \$

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les entrées nettes ont augmenté de 74 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une diminution de l'impôt sur le résultat payé; facteur en partie contrebalancé par
- une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, découlant des soldes de stocks;
- une variation défavorable des créances sur cartes de crédit.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les sorties nettes ont augmenté de 1 234 millions de dollars au premier trimestre de 2018 pour s'établir à 1 371 millions de dollars, en raison de l'investissement du produit net de l'émission par Propriétés de Choix de débentures non garanties de premier rang sous réserve de la conclusion de la convention visant l'acquisition de CREIT à la fin du premier trimestre de 2018. Voir « Autres questions liées à Loblaw » sous « Résultats sectoriels de Loblaw » du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation
	24 mars 2018	25 mars 2017	
Weston Foods	22 \$	33 \$	(11) \$
Loblaw	222	154	68
Total des dépenses d'investissement	244 \$	187 \$	57 \$

Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement Les entrées nettes ont augmenté de 937 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017, en raison de l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme de Loblaw réalisées en majeure partie dans le cadre du financement réalisé par Propriétés de Choix aux fins de la convention visant l'acquisition de CREIT, en partie contrebalancée par l'augmentation du nombre d'actions ordinaires rachetées par Loblaw et par le moment du versement des dividendes de Loblaw.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique « Composantes de la dette totale » du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Flux de trésorerie disponibles¹⁾

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		
	24 mars 2018	25 mars 2017	Variation
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	458 \$	384 \$	74 \$
Moins : Intérêts payés	179	171	8
Acquisitions d'immobilisations corporelles	158	133	25
Entrées d'immobilisations incorporelles	86	54	32
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	35 \$	26 \$	9 \$

Au premier trimestre de 2018, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont augmenté de 9 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017, en raison essentiellement des entrées nettes liées aux activités d'exploitation, en partie contrebalancées par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles dont il est question ci-dessus.

SITUATION DE TRÉSORERIE

La société (à l'exclusion de Loblaw) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. Le secteur Services financiers prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets et de certificats de placement garanti (« CPG ») de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* »). Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement en émettant des titres de capitaux propres et des débentures non garanties.

Voir la rubrique « Flux de trésorerie » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Total de la dette Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

(en millions de dollars)	Aux		
	24 mars 2018	25 mars 2017	31 déc. 2017
Dette bancaire	270 \$	254 \$	110 \$
Dette à court terme	1 069	1 051	1 258
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	3 092	203	1 635
Dette à long terme	10 326	11 653	10 457
Certains autres passifs	42	31	41
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus	(487)	(360)	(435)
Total de la dette	14 312 \$	12 832 \$	13 066 \$

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. La société (à l'exclusion de Loblaw) détient un montant important de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. La société (à l'exclusion de Loblaw) a une dette totale de 1 057 millions de dollars (1 141 millions de dollars au 25 mars 2017 et 1 098 millions de dollars au 31 décembre 2017) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 793 millions de dollars (909 millions de dollars au 25 mars 2017 et 803 millions de dollars au 31 décembre 2017), donnant lieu à une dette nette de 264 millions de dollars (dette nette de 232 millions de dollars au 25 mars 2017 et dette nette de 295 millions de dollars au 31 décembre 2017).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. À la clôture du premier trimestre de 2018, le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹ du secteur Vente au détail sur une base annuelle est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017, et il a augmenté comparativement à celui inscrit à la clôture de 2017 en raison essentiellement de l'augmentation de la dette du secteur Vente au détail.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.
- Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié. Dans le cadre de la convention visant l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a conclu des débentures non garanties de premier rang d'un montant de 1,3 milliard de dollars au premier trimestre de 2018.

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du premier trimestre et les ont respectées tout au long du premier trimestre de 2018. La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du premier trimestre de 2018 et tout au long du premier trimestre.

Prospectus préalable de base simplifié Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle d'au plus 2 milliards de dollars d'unités et de titres de créances, ou toute combinaison des deux, sur 25 mois. Dans le cadre de ce prospectus, Propriétés de Choix a émis 650 millions de dollars de débentures non garanties de premier rang.

Au premier trimestre de 2018, GWL a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission d'au plus 1 milliard de dollars de titres de créance de premier rang, de titres de créance subordonnés ou d'actions privilégiées, ou toute combinaison de ceux-ci, sur 25 mois.

Rapport de gestion

COMPOSANTES DE LA DETTE TOTALE

Débetures et billets à moyen terme Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			12 semaines closes les	
			24 mars 2018	25 mars 2017
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série I	3,01 %	21 mars 2022	300 \$	
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	350	
– Série K ⁱ⁾	3,56 %	9 septembre 2024	550	
– Série L ⁱⁱ⁾	4,18 %	8 mars 2028	750	
Total des débetures et des billets à moyen terme émis			1 950 \$	— \$

i) À la clôture du premier trimestre de 2018, le produit net tiré de l'émission des débetures de série K et de série L était entiercé jusqu'à ce que la convention visant l'acquisition de CREIT soit menée à terme. À la clôture du premier trimestre de 2018, les débetures ont été classées dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme car, si les conditions de libération de fonds ne sont pas remplies, les débetures non garanties de premier rang de série K et de série L seront remboursées à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus. Après la clôture du premier trimestre de 2018, le produit net a été libéré de l'entiercement à la clôture de l'acquisition le 4 mai 2018.

Aucune débenture ni aucun billet à moyen terme n'a été émis au premier trimestre de 2017.

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			12 semaines closes les	
			24 mars 2018	25 mars 2017
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série A	3,55 %	5 juillet 2018 ⁱ⁾	400 \$	
– Série 6	3,00 %	20 avril 2017 ⁱⁱ⁾		200 \$
Total des débetures et des billets à moyen terme remboursés			400 \$	200 \$

i) Rachetées le 12 février 2018.

ii) Rachetées le 23 janvier 2017.

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	24 mars 2018		Aux 25 mars 2017		31 déc. 2017	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$		1 000 \$		1 000 \$	
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix	5 juillet 2022 ⁱ⁾	500	374 \$	500	233 \$	500	311 \$
Facilité de crédit bilatérale engagée de Propriétés de Choix	21 décembre 2018 ⁱⁱ⁾			250	250	250	250
Total des lignes de crédit engagées		1 500 \$	374 \$	1 750 \$	483 \$	1 750 \$	561 \$

- i) La facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium a été prorogée d'une année supplémentaire, soit du 5 juillet 2021 au 5 juillet 2022.
- ii) Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit bilatérale engagée.

Après la clôture du premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a obtenu une facilité de crédit renouvelable engagée de 1,5 milliard de dollars et elle a remboursé et annulé la facilité de crédit consortiale engagée dans le cadre de la clôture de l'acquisition de CREIT.

Fiducies de titrisation indépendantes Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars)	24 mars 2018	Aux 25 mars 2017	31 déc. 2017
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès d' <i>Eagle</i>	900 \$	650 \$	900 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	440	465	640
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 340 \$	1 115 \$	1 540 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du premier trimestre de 2018 et s'y est conformée tout au long du premier trimestre de 2018.

Fiducies de financement indépendantes À la clôture du premier trimestre de 2018, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 545 millions de dollars (560 millions de dollars au 25 mars 2017 et 551 millions de dollars au 31 décembre 2017) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Loblaw accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 25 mars 2017 et au 31 décembre 2017) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 25 mars 2017 et au 31 décembre 2017) du capital des prêts en cours.

SITUATION FINANCIÈRE

	24 mars 2018	Aux 25 mars 2017	31 déc. 2017
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	12,8 %	12,5 %	12,9 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	12,6 %	12,3 %	13,0 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit à la clôture du premier trimestre de 2017, en raison de l'augmentation du bénéfice de Loblaw et des rachats d'actions de Loblaw aux fins d'annulation. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait légèrement diminué à la clôture du premier trimestre de 2018 par rapport à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2017.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit à la clôture du premier trimestre de 2017, en raison essentiellement du bénéfice de Loblaw, en partie contrebalancé par une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie attribuable aux rachats d'actions de Loblaw aux fins d'annulation. Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2017, en raison essentiellement de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie attribuable aux rachats d'actions de Loblaw aux fins d'annulation.

NOTATION

Au premier trimestre de 2018, après l'annonce de la convention conclue par Propriétés de Choix visant l'acquisition de CREIT, Dominion Bond Rating Service a confirmé les notations attribuées à Loblaw et à Propriétés de Choix et a modifié la tendance pour la faire passer de positive à stable. Standard & Poor's a confirmé les notations attribuées à Propriétés de Choix.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débiteures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débiteures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Déventures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

CAPITAL SOCIAL

Capital social ordinaire Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	12 semaines closes les			
	24 mars 2018		25 mars 2017	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture	127 905 581	221 \$	127 898 582	195 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	52 245	5	5 125	
Rachetées et annulées	(1 628)			
Émises et en circulation à la clôture de la période	127 956 198	226 \$	127 903 707	195 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(228 803)		(266 999)	
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	94 675		2 703	
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(134 128)		(264 296)	
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	127 822 070	226 \$	127 639 411	195 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	127 713 971		127 634 094	

Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Il y a eu une diminution négligeable du capital social et des montants comptabilisés en réduction des résultats non distribués au premier trimestre de 2018 (aucune en 2017), par suite de l'activité de la société aux termes de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au premier trimestre de 2017, aucune activité liée au programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités n'a été enregistrée.

Au deuxième trimestre de 2017, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 6 395 185 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, les achats doivent s'effectuer au cours du marché en vigueur de ces actions. Au 24 mars 2018, la société avait racheté 358 803 actions ordinaires dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

GWL déposera un avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités auprès de la TSX à l'expiration de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle.

Rapport de gestion

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les	
	24 mars 2018	25 mars 2017
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
Ordinaire	0,455 \$	0,440 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} avril 2018. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 mars 2018.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du premier trimestre de 2018 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
– Ordinaire	0,49 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1^{er} juillet 2018. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 juin 2018.

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web (www.weston.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté aux arrangements hors bilan de la société au cours du premier trimestre de 2018. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2017 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Chacun des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 comptait 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2018 (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2016 (12 semaines)	2017 ³⁾ (16 semaines)	2016 (16 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2016 (12 semaines)
Chiffre d'affaires	10 744 \$	10 803 \$	11 402 \$	11 519 \$	14 648 \$	14 605 \$	11 436 \$	11 075 \$
Résultat d'exploitation	502 \$	513 \$	164 \$	491 \$	1 244 \$	782 \$	640 \$	525 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	918 \$	927 \$	1 065 \$	1 027 \$	1 307 \$	1 242 \$	1 038 \$	981 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	400 \$	384 \$	407 \$	392 \$	509 \$	497 \$	385 \$	370 \$
Bénéfice net	378 \$	242 \$	78 \$	231 \$	904 \$	487 \$	365 \$	227 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	190 \$	118 \$	44 \$	92 \$	434 \$	268 \$	170 \$	143 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	180 \$	108 \$	34 \$	82 \$	420 \$	254 \$	160 \$	133 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – de base	1,41 \$	0,85 \$	0,27 \$	0,64 \$	3,29 \$	1,99 \$	1,25 \$	1,04 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – dilué	1,40 \$	0,84 \$	0,27 \$	0,64 \$	3,25 \$	1,97 \$	1,23 \$	1,04 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,38 \$	1,43 \$	1,76 \$	1,59 \$	2,14 \$	2,06 \$	1,67 \$	1,56 \$
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods	(4,1) %	(4,1) %	(1,9) %	1,9 %	(0,7) %	3,7 %	2,6 %	6,9 %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères	(1,5) %	(1,6) %	0,9 %	2,1 %	1,0 %	3,7 %	0,2 %	4,3 %
Inflation (déflation) nationale trimestrielle moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	1,2 %	(3,9) %	1,0 %	(2,3) %	0,3 %	0,2 %	(1,4) %	1,8 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	1,9 %	(1,2) %	0,5 %	1,1 %	1,4 %	0,8 %	1,2 %	0,4 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	3,7 %	0,9 %	3,6 %	3,4 %	3,3 %	2,8 %	3,7 %	4,0 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

Incidence des tendances et du caractère saisonnier sur les résultats trimestriels Les facteurs importants présentés ci-dessous ont influé sur les résultats consolidés des huit derniers trimestres : les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods est plus importante aux troisième et quatrième trimestres et l'est moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action

ordinaire Le bénéfice net trimestriel consolidé disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les facteurs suivants :

- la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société;
- la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;
- les synergies nettes liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par Loblaw;
- l'incidence du plan de fermeture de magasins de Loblaw;
- l'incidence positive des rachats d'actions ordinaires de Loblaw aux fins d'annulation;
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion, notamment ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw;
 - le programme *PC Optimum*;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président de Loblaw;
 - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - les coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes;
 - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
 - la modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - les pertes liées aux stocks, déduction faite des reprises, comptabilisées par Weston Foods.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2018 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

RISQUES D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2017 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2017 ainsi que la notice annuelle 2017 de la société peuvent être consultés à www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

NORMES COMPTABLES

Normes comptables adoptées en 2018

Le 1^{er} janvier 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), conformément à la Norme comptable internationale 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (l'« IAS 8 »). Les incidences de la mise en œuvre de l'IFRS 15 et de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés résumés de la société sont décrites ci-dessous.

IFRS 15 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 »), l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2018 et a appliqué les exigences de manière rétrospective, l'effet cumulé de l'application initiale étant comptabilisé dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2017 et les périodes comparatives étant retraitées. L'IFRS 15 permet l'application d'exemptions et de mesures de simplification. La société a eu recours à la mesure de simplification, qui ne nécessite pas le retraitement des contrats qui ont commencé et pris fin au cours de la même période de présentation de l'information financière annuelle avant le 31 décembre 2017, ou qui ont été complétés au 1^{er} janvier 2017.

La mise en œuvre de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les flux de produits tirés des secteurs de Weston Foods ou de Loblaw, y compris sur les contrats de franchise de Loblaw conclus avec des magasins non consolidés. L'IFRS 15 a eu une incidence sur la répartition des produits qui sont différés en raison de programmes de récompenses axés sur la fidélisation de la clientèle de Loblaw. Aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, les produits ont été attribués aux récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle selon la méthode de la juste valeur résiduelle. Selon cette méthode, une partie de la contrepartie correspondant à la juste valeur des points a été répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et différée jusqu'à ce que les points soient finalement échangés. La contrepartie résiduelle a été attribuée aux biens et services vendus et comptabilisée à titre de produits. Aux termes de l'IFRS 15, la contrepartie sera répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et les biens et les services sur lesquels ces récompenses ont été gagnées, en fonction de leurs prix de vente autonomes relatifs. Selon cette approche de la juste valeur relative, le montant affecté aux points des programmes et comptabilisé à titre de produits différés sera, en moyenne, inférieur aux montants répartis selon la méthode de la juste valeur résiduelle. La majeure partie des points constituant le passif au titre de la fidélisation de Loblaw, qui représente un passif lié à un contrat, devraient être échangés et comptabilisés dans les produits dans les 12 mois suivant l'émission.

En outre, au quatrième trimestre de 2017, aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, Loblaw a comptabilisé une charge de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant au titre de la fidélisation découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme *PC Optimum*. Aux termes de l'IFRS 15, selon l'approche de la juste valeur relative, cette réévaluation du passif au titre de la fidélisation a diminué de 24 millions de dollars, ce qui a entraîné une charge de 165 millions de dollars.

Rapport de gestion

L'incidence de ces modifications sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2017	Au 31 décembre 2017
Passif au titre de la fidélisation	(43) \$	(64) \$
Impôt sur le résultat à payer	12	11
Passifs d'impôt différé		7
Capitaux propres	31	46

L'incidence de cette modification sur la période présentée à titre comparatif au 25 mars 2017 et pour la période de 12 semaines close à cette date se présente comme suit :

Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 25 mars 2017
Passif au titre de la fidélisation	(46) \$
Impôt sur le résultat à payer	13
Capitaux propres	33

État consolidé résumé des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	12 semaines closes le 25 mars 2017
Produits	3 \$
Impôt sur le résultat	1

La mise en œuvre de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur le résultat par action des périodes comparatives.

L'incidence trimestrielle et annuelle de cette modification en 2017 se présente comme suit :

Sommaire de l'état consolidé résumé trimestriel des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	25 mars 2017 (12 semaines)	17 juin 2017 (12 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	31 décembre 2017 (12 semaines)	31 décembre 2017 (52 semaines)
Produits	3 \$	1 \$		(7) \$	(3) \$
Frais de vente et charges générales et administratives				(24)	(24)
Impôt sur le résultat	1			5	6
Bénéfice net	2	1		12	15

IFRS 9 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), et ses interprétations connexes. L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, y compris la dépréciation et l'application d'un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 31 décembre 2017 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 31 décembre 2017, sans retraitement des périodes comparatives. La société a également appliqué les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

Classement et évaluation L'IFRS 9 renferme une nouvelle approche relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour la gestion des actifs et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes de l'IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier en vertu de la norme ne sont jamais divisés, mais l'instrument financier hybride est considéré dans son ensemble aux fins du classement.

Le tableau qui suit présente un sommaire des incidences de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement. L'adoption des nouvelles exigences de classement aux termes de l'IFRS 9 n'a pas fait varier considérablement l'évaluation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers, à l'exception des créances sur cartes de crédit, comme il est indiqué ci-dessous.

Actif/passif	Classement aux termes de l'IAS 39	Classement aux termes de l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Placements à court terme	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur cartes de crédit	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts de garantie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	Prêts et créances	Coût amorti
Certains autres actifs	Prêts et créances	Coût amorti
Certains placements à long terme	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dette à court terme	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Passif lié aux parts de fiducie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Certains autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net

i) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la société relève des changements à son modèle économique dans la gestion des actifs financiers et qu'elle doit réévaluer le classement des actifs financiers.

Dépréciation L'IFRS 9 remplace le modèle des « pertes subies » figurant dans l'IAS 39 par un modèle prospectif des « pertes de crédit attendues ». L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique à chaque date de clôture aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres.

Rapport de gestion

L'IFRS 9 présente une approche en trois étapes pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, laquelle devrait refléter la hausse du risque de crédit d'un instrument financier. La société applique le modèle des pertes de crédit attendues pour évaluer la dépréciation de ses actifs financiers chaque date de clôture. Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, comptabilise en fonction du modèle des pertes de crédit attendues les corrections de valeur pour pertes sur créances sur cartes de crédit, lesquelles sont évaluées au coût amorti. Les créances sur cartes de crédit sont soumises collectivement à un test de dépréciation par l'application de l'approche en trois étapes dans l'évaluation de leur dépréciation, comme il est décrit ci-dessous.

- L'étape 1 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit ne s'est pas considérablement accru depuis la comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation des instruments financiers de l'étape 1 selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir durant les 12 mois suivant la date de clôture.
- L'étape 2 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit s'est considérablement accru depuis la comptabilisation initiale, mais qui ne présentent pas d'indication objective d'un événement générateur de pertes de crédit. Pour les instruments financiers de l'étape 2, la dépréciation est comptabilisée selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir sur la durée de vie attendue. La Banque PC est tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers de l'étape 2.
- L'étape 3 comprend tous les instruments financiers qui présentent une indication objective de dépréciation à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour tous les instruments financiers de l'étape 3.

À chaque étape de dépréciation, la perte de valeur est établie en fonction de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et des expositions en cas de défaut attendues sur les expositions aux montants utilisés et non utilisés sur les créances sur cartes de crédit, actualisées selon un taux de rendement du portefeuille moyen. L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite que la Banque PC se base sur les jugements, hypothèses et estimations importants qui suivent :

- les changements dans l'évaluation de la dépréciation entre les trois étapes du modèle des pertes de crédit attendues, selon l'évaluation de la hausse du risque de crédit associé aux créances sur cartes de crédit. L'évaluation des changements dans le risque de crédit inclut des facteurs qualitatifs et quantitatifs propres aux comptes, tels que l'historique des pertes de crédit et les cotes de solvabilité externes;
- les seuils de hausse considérable du risque de crédit fondés sur les changements de probabilité en cas de défaut sur la durée de vie attendue de l'instrument par rapport à la comptabilisation initiale;
- les prévisions de la conjoncture économique à venir.

Le modèle des pertes de crédit attendues a eu une incidence considérable sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. Au moment de la mise en œuvre de l'IFRS 9, la société a comptabilisé l'incidence cumulative du modèle des pertes de crédit attendues sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit comme suit :

Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution)

(en millions de dollars canadiens)

Au

1^{er} janvier 2018

Créances sur cartes de crédit	(123) \$
Actifs d'impôt différé	33
Impôt sur le résultat à payer	4
Passifs d'impôt différé	(4)
Capitaux propres	(90)

La société a également appliqué le modèle des pertes de crédit attendues dans l'évaluation de la dépréciation de ses créances clients et autres actifs financiers. Elle a adopté la mesure de simplification aux fins de l'établissement des pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients en ayant recours à une matrice de calcul fondée sur l'historique de pertes de crédit pour estimer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie.

Le modèle des pertes de crédit attendues appliqué aux autres actifs financiers a également exigé le recours à des jugements, hypothèses et estimations relatifs aux changements dans le risque de crédit, aux prévisions de la conjoncture économique à venir et à l'historique de la qualité de crédit de l'actif financier. La matrice de calcul et le modèle des pertes de crédit attendues appliqués n'ont pas une incidence importante sur les créances clients et autres actifs financiers de la société.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé des résultats, la valeur comptable de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers étant réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Si la perte de valeur diminue au cours de périodes ultérieures et si cette diminution peut être reliée objectivement à des situations ou à des changements dans les facteurs survenus après la comptabilisation initiale de la perte de valeur, la perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise à l'état consolidé des résultats. La reprise sur la perte de valeur est limitée au moins élevé des montants suivants : le montant de la diminution de la perte de valeur ou la mesure dans laquelle la valeur comptable de l'actif financier à la date de la reprise sur la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée, après la reprise.

Couverture générale Selon l'IFRS 9, la société est tenue de s'assurer que les relations de comptabilité de couverture cadrent avec les objectifs et la stratégie de gestion des risques de la société et d'adopter une approche plus qualitative et prospective en matière d'évaluation de l'efficacité des couvertures. La stratégie de gestion des risques et les activités de couverture de la société sont présentées à la note 32, « Gestion des risques financiers », du Rapport annuel 2017 de la société et à la note 19, « Instruments financiers », du présent rapport trimestriel.

PERSPECTIVES²⁾

Le cadre stratégique triennal de Weston Foods a pour objectif de lui permettre de compter parmi les chefs de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord tout en obtenant d'excellents résultats financiers. En 2018, Weston Foods concentrera ses efforts sur ses principaux secteurs en assurant la croissance de ses activités de base, en innovant de façon ciblée dans de nouveaux segments et marchés et en renforçant ses principaux processus.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, Weston Foods prévoit ce qui suit en 2018 :

- le chiffre d'affaires sera sensiblement le même qu'en 2017. La croissance des volumes devrait être neutralisée par la rationalisation des produits et les effets négatifs du taux de change;
- le montant ajusté du BAIIA¹⁾ restera pratiquement inchangé par rapport à celui de 2017. Il reflétera les améliorations découlant du programme de transformation et les gains de productivité, des progrès qui seront toutefois neutralisés par l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution dans un contexte inflationniste, par les hausses du salaire minimum et par l'effet de change. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ devrait fléchir à la première moitié de 2018, en raison principalement des coûts afférents au programme de transformation et de l'inflation, mais devrait remonter à la deuxième moitié de 2018 par suite des ventes accrues et des bénéfices tirés du programme de transformation, lesquels seront partiellement contrebalancés par la persistance des pressions inflationnistes;
- des dépenses d'investissement d'environ 230 millions de dollars seront engagées aux fins des initiatives de croissance, du respect des exigences réglementaires et des travaux d'entretien;
- l'amortissement augmentera.

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de Loblaw axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Les facteurs défavorables découlant des hausses du salaire minimum et de la réforme du réseau de la santé influenceront négativement sur la performance financière de Loblaw en 2018.

Rapport de gestion

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, après normalisation pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, Loblaw prévoit ce qui suit en 2018 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'un montant ajusté du bénéfice net¹⁾ essentiellement inchangé et la réalisation d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice par action¹⁾ grâce à notre régime de rachat d'actions;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles¹⁾ au rachat d'actions.

En 2018, la société prévoit que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ demeurera essentiellement inchangé en raison des résultats de Loblaw et de Weston Foods dont il est question ci-dessus.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle et les flux de trésorerie disponibles. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. À l'occasion, la société peut exclure d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Montant ajusté du BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les				25 mars 2017 ³⁾			
	24 mars 2018				25 mars 2017 ³⁾			
	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société				190 \$				118 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				188				124
Impôt sur le résultat				106				101
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				18				170
Résultat d'exploitation	10 \$	478 \$	14 \$	502 \$	23 \$	493 \$	(3) \$	513 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix		121		121		121		121
Programme de carte Loblaw		19		19				—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks		19		19				—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts		12		12				—
Charges de restructuration et autres charges connexes	15	(1)		14	9			9
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(8)	(5)		(13)	5	6		11
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président		(17)		(17)				—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite				—		7		7
Conversion des monnaies étrangères ⁱ⁾			(14)	(14)			3	3
Éléments d'ajustement	7 \$	148 \$	(14) \$	141 \$	14 \$	134 \$	3 \$	151 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	17 \$	626 \$	— \$	643 \$	37 \$	627 \$	— \$	664 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱⁱ⁾	27	248		275	24	239		263
Montant ajusté du BAIIA	44 \$	874 \$	— \$	918 \$	61 \$	866 \$	— \$	927 \$

- i) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- ii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 121 millions de dollars (121 millions de dollars en 2017) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars comptabilisé par Weston Foods au premier trimestre de 2018 au titre des charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

Les éléments suivants ont influé sur le résultat d'exploitation des premiers trimestres de 2018 et de 2017 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et Loblaw ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur, compte tenu de laquelle la société offre aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. Loblaw a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. Au premier trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une charge additionnelle de 19 millions de dollars.

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes Au premier trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à la convention visant l'acquisition de l'ensemble des actifs et la prise en charge de l'ensemble des passifs de CREIT.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses actifs de fabrication, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de rationaliser ses opérations et de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Ajustement de la juste valeur des dérivés La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain, principalement du fait de ses achats de certaines matières premières, de carburant et de services publics. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des dérivés sur marchandises et à des dérivés de change afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix sur les achats prévus de matières premières et de carburant pendant une période précise. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, certaines variations de la juste valeur de ces instruments, qui comprennent les profits et les pertes réalisés et latents au titre des achats futurs de matières premières et de carburant, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix et du cours de change touchant les marchandises sous-jacentes et les engagements en dollars américains.

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque Services financiers le Choix du Président. Par suite de cette entente, la Banque PC recevra des paiements d'environ 43 millions de dollars, déduction faite de coûts connexes, qui seront comptabilisés entre le troisième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre de 2018.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société procède à plusieurs achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Conversion des monnaies étrangères Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est en partie libellé en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Au premier trimestre de 2018, un profit de change de 14 millions de dollars (perte de 3 millions de dollars en 2017) a été comptabilisé dans les frais de vente et charges générales et administratives par suite de l'appréciation (la dépréciation en 2017) du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	24 mars 2018	25 mars 2017
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	18 \$	170 \$
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	81	(24)
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	42	(17)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	141 \$	129 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières des premiers trimestres de 2018 et de 2017 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés résumés intermédiaires non audités de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw est un élément hors trésorerie qui est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Rapport de gestion

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	24 mars 2018	25 mars 2017 ³⁾
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	643 \$	664 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	141	129
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	502 \$	535 \$
Impôt sur le résultat	106 \$	101 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	29	45
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	135 \$	146 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	21,9 %	29,4 %
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	26,9 %	27,3 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	24 mars 2018	25 mars 2017 ³⁾
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	190 \$	118 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	180 \$	108 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	(1)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	179 \$	107 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	190 \$	118 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	(2)	76
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	188 \$	194 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	178 \$	184 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	(1)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	177 \$	183 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) ⁱ⁾	128,1	128,2

i) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
	24 mars 2018		25 mars 2017 ³⁾	
(en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	180 \$	1,40 \$	108 \$	0,84 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	44	0,35	42	0,33
Programme de carte Loblaw	7	0,05		
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	7	0,05		
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	4	0,03		
Charges de restructuration et autres charges connexes	11	0,08	7	0,05
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(8)	(0,06)	6	0,05
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	(5)	(0,04)		
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite			2	0,02
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(19)	(0,15)	5	0,03
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(31)	(0,24)	12	0,09
Conversion des monnaies étrangères	(12)	(0,09)	2	0,02
Éléments d'ajustement	(2) \$	(0,02) \$	76 \$	0,59 \$
Montant ajusté	178 \$	1,38 \$	184 \$	1,43 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Flux de trésorerie disponibles La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	24 mars 2018	25 mars 2017
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	458 \$	384 \$
Moins : Intérêts payés	179	171
Acquisitions d'immobilisations corporelles	158	133
Entrées d'immobilisations incorporelles	86	54
Flux de trésorerie disponibles	35 \$	26 \$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique aux autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à www.sedar.com.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à www.loblaw.ca.

Toronto, Canada

Le 7 mai 2018

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 32 du rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de la société.
 - 2) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 2.
 - 3) Certains chiffres ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2018 de la société.
-